

~~Le Chizero~~ n° 5  
Marie

# LE CHIZEROT



Paysan d'Uchizy au mariage de sa fille  
1824

## BULLETIN MUNICIPAL



BULLETIN MUNICIPAL

N° 5

""/""

Le CONSEIL MUNICIPAL  
vous adresse ce 5<sup>ème</sup> bulletin  
en ce premier de l'an 1980 -

Il vous présente ses  
meilleurs vœux de bonne et  
heureuse année, surtout une  
bonne santé à tous, et vous  
assure de ses sentiments  
dévoués.

Le prochain bulletin, le n° 6, paraîtra le 1er juillet 1980.  
Ceux qui désirent y faire paraître un article, voudront bien  
le faire remettre en Mairie avant le 15.06.1980.

H. J.

communiqué :

- Constatant que les mutations foncières n'interviennent sur la matrice cadastrale (au minimum) tous les deux ans,

Que malgré sa bonne volonté, des erreurs sont commises quant aux cotisations demandées aux propriétaires fonciers,

Demande à ces derniers, chaque fois qu'ils cèdent, soit par vente, donation, partage ou viager d'en faire part (sur simple papier) à l'AFR, mairie d'UCHIZY.

Si les nouveaux propriétaires fonciers veulent faire preuve de bonne volonté, ils doivent également le signaler à l'AFR ( "mieux vaut deux fois que ... rien" ). Nous les remercions d'avance.

Le Bureau adresse ses vifs remerciements à Maître PENEL, qui a bien voulu avoir l'obligeance de nous communiquer les mutations passées par son étude. Il remercie également Melle Jocelyne GRAVALLON, secrétaire de l'AFR, pour sa bonne volonté dans l'établissement d'un fichier des propriétaires fonciers de la Commune.

Dans sa réunion du 10 Avril 1979, il est décidé (sur injonction du Percepteur de FOURNUS, trésorier de l'AFR), que les cotisations ne seront demandées qu'à partir de la somme de 10 francs

Les propriétaires fonciers cotisant en dessous de cette somme, apparaîtront sur le rôle de l'AFR. Ce qui revient à dire qu'ils paieront leur cotisation dès que celle-ci atteindra la somme de 10 francs.

(Ex.: une cotisation annuelle de 2,50 F pour 1979 sera payée en 1982).

Les MEMBRES du BUREAU :

- Mr. JOSSERAND Hippolyte, Maire, membre de droit.
- Mr. ROY René, Président.
- Mr. LAFARGE Jean, responsable des sections ZA / ZB
- Mr. GAUDEZ Roger, responsable de la section ZC.
- Mr. SALLET Gérard, responsable de la section ZK.
- Mr. RICHY J. Jacques, responsable de la section ZI.
- Mr. TALHARD Philibert, responsable des sections ZL / ZM.
- Mr. BUCHILLEE Léon, responsable des sections ZF / ZH.
- Mr. TALHARD Louis, responsable de la section ZD.

René ROY

Composition de la Commission Administrative  
du bureau d'Aide Sociale de la Commune

=====

Président : Le Maire H. Josserand

Membres élus par le Conseil Municipal :

Maurice VERNET  
Guy PERNOT  
Yvette MICHAUD  
René MAZOYER

Membres désignés par le Préfet :

Andrée RICHY  
René PRADIER  
Charles DEFOY

=====

MUTATION

L'office notarial d'UCHIZY a été supprimé, et a été remplacé par un bureau annexe, ouvert quelques demi-journées par semaine.

Maitre PENEL nous a donc quitté, il est allé s'installer à AZE.

Jean-Louis BERTUCAT est son successeur. Les permanences du bureau d'UCHIZY (situé au-dessus de la Poste) ont lieu le mardi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 et le jeudi matin de 9 h 30 à 12 heures.

Les autres jours, il y a lieu de s'adresser à l'Etude de Maitre MIOT, notaire à Tournus (Tél. 51.01.65).

H.J.

C A M P I N G " National 6 "

---

Il y a 20 ans déjà, Monsieur COULAVAIN de MACON créait le camping National 6 sur les bords de Saône ; avec bar, bloc sanitaire, 3 chalets et la plage. Ce camping, étape entre PARIS et la Côte d'Azur, connaît bien vite le succès que méritaient ses ombrages et son plan d'eau.

En 1964, Monsieur et Madame Jean PELLET font l'acquisition de ce camping.

En 1965 et les années suivantes, ils améliorent les installations et les conditions de vie : bungalows (13) épicerie sur place, bazar aux multiples souvenirs et restaurant fermé aux caprices du temps.

En 1968, 1969, c'est l'ouverture de l'autoroute à la circulation. "Le National 6" voit sa clientèle diminuée laquelle franchit sans étape le grand espace : PARIS / MEDITERRANEE,

Mais grâce à une publicité soutenue tous azimuts, "Le National 6" prend un nouvel essor. Ces bungalows sont occupés son vaste terrain ombragé est envahi par des caravanes, les passagers y séjournent plusieurs jours même un grand nombre d'entre eux y passe leurs vacances.

M. et Mme PELLET organisent alors des loisirs : concours de pétanque, de pêche, défilé de fanfare, feu d'artifice jeux de plage, jeux d'enfants et soirées dansantes.

Aujourd'hui, "Le National 6" est un camping dont la réputation n'est plus à faire.

En 1979, il a enregistré 22.000 entrées dont 10.500 étrangers : Hollandais, Allemands, Belges, Anglais, Scandinaves, Suisses. La durée des séjours va de une à 5 semaines. Ce sont les Français qui observent les séjours les plus longs. Notons que les campeurs qui séjournent plusieurs semaines visitent en particulier : Le Beaujolais, les Eglises Romanes, Taizé, la Bourgogne, même parfois la Suisse.

J. PELLET

COMITE DE JUMELAGE

Dates des cours d'initiations à la langue allemande à 20 h 30, Salle des réunions, dispensés gratuitement par Mme PERNOT. Directrice adjointe des Ecoles publiques.

MARDI 13 novembre 1979	Mardi 29 janvier 1980
Mardi 20 novembre 1979	Mardi 5 février 1980
Mardi 27 novembre 1979	Mardi 12 février 1980
Mardi 4 décembre 1979	Mardi 19 février 1980
Mardi 11 décembre 1979	Mardi 4 mars 1980
Mardi 18 décembre 1979	Mardi 11 mars 1980
Mardi 8 janvier 1980	Mardi 18 mars 1980
Mardi 15 janvier 1980	Mardi 25 mars 1980
Mardi 22 janvier 1980	Mardi 1er avril 1980.

=====

A G R I C U L T U R E :

=====

Les déclarations de récolte de vins en 1979 enregistrées en Mairie avant leur envoi à la Direction Générale des Impôts, sont les suivantes :

Superficie en vigne (vin ordinaire	2 ha 37 32
(vin A.O.C.	15 ha 94 89
	<hr/>
	18 ha 32 21

Production correspondante :	Mâcon supérieur blanc	113 hl 15
	Mâcon villages blanc	782 hl 40
	Mâcon rouge	20 hl 00
	Bourgogne rouge	154 hl 00
	Vins blancs	58 hl 50
	Vins rouges	112 hl 40

---

1 240 hl 95

=====

H.J.

Comme tous les ans à pareille époque, les associations organisent une assemblée générale afin de dresser le bilan de leur activités passées et esquisser les projets pour l'année suivante. Le Comité de Jumelage d'UCHIZY-HARTHAUSEN n'a, bien sûr, pas manqué de suivre cet exemple et c'est donc le 26 octobre dernier que de nombreux Chizerots ont répondu à son invitation pour une réunion élargie qui a permis d'échanger souvenirs et suggestions.

Après les cérémonies officielles, organisées en collaboration avec la municipalité, les nombreuses activités de 1979 ont été le fait du seul Comité de Jumelage et l'on peut se réjouir que leur réussite ait permis de développer les liens d'amitié qui nous rapprochaient déjà des habitants de HARTHAUSEN.

En raison du mauvais temps, l'hiver a été marqué surtout par des échanges de correspondances mais, dès les premiers jours du printemps, une réunion à mi-chemin entre UCHIZY et HARTHAUSEN a donné l'occasion d'établir un programme de manifestations et de rencontres. Dix habitants de chaque commune participaient à cette journée qui constituait le point de départ des diverses organisations de l'année :

- le gagnant d'UCHIZY du concours de diapos a été reçu à HARTHAUSEN pendant un week-end avec réception à la Mairie, soirée amicale et compte-rendu dans la presse allemande

- Pâques à UCHIZY : 6 habitants de HARTHAUSEN étaient les invités de notre commune.

Une petite réception a été organisée par le Comité en l'honneur de Stephan Rother, gagnant allemand du concours diapo.

Ensuite, une soirée à la salle de réunions a permis à une soixantaine de Chizerots de retrouver les cérémonies puisque de jumelage grâce à des montagnes de diapositives présentées par l'un de nos invités allemands.

- Soirée choucroute : Cette soirée a certainement été la plus réussie, mais aussi la plus difficile des manifestations puisque 120 personnes, dont 18 Allemands, y ont participé avec toute l'ambiance et toute le travail qu'une telle organisation entraîne.

Le lendemain a été consacré à la visite des sites du mâconnais.

- Pentecôte : 4 cyclotouristes d'UCHIZY ont fait l'admiration de nos amis allemands en réussissant l'exploit de rallier HARTHAUSEN en vélo après avoir parcouru 520 km en 2 jours !!!

- Echanges scolaires: Grâce à la compréhension des professeurs, ces échanges ont pu se réaliser entre enfants de nos 2 villages. Le Comité a remis un petit souvenir d'UCHIZY aux 3 jeunes allemands qui ont résidé 3 semaines chez leurs correspondants français.

- 12 Août : A l'occasion de la kermesse annuelle de HARTHAUSEN, un stand de produits régionaux français a connu un grand succès. 12 personnes d'UCHIZY dont les gagnants de la souscription des "Amis de la Musique" ont été reçues dans des familles allemandes.

- 1er week-end de septembre : trois organisations séparées ont permis à 23 Chizerots de se retrouver en Allemagne : voyage des anciens combattants, voyage des maires du canton de Tournus, inauguration des orgues de l'Eglise de HARTHAUSEN.

- Initiation à l'Allemand : 12 personnes ont suivi régulièrement les cours.

L'énumération un peu longue, de ces activités montre le dynamisme de notre récente association. Il faut espérer que celle qui sera faite l'an prochain soit encore plus importante avec l'aide des autres sociétés et surtout de la jeunesse. C'est dans ce but qu'à l'occasion de l'Assemblée Générale, deux jeunes ont été élus au bureau afin qu'ils participent à l'élaboration des nombreux projets qui vous seront présentés prochainement.

En vous invitant à venir rejoindre leurs rangs et à les aider à développer l'initiative de paix et d'amitié qu'ils ont prouvé, les membres du Comité de Jumelage vous présentent à tous leurs meilleurs vœux de bonne année et de bonne santé.

Guy PERNOT.

DANS le CADRE du JUBILEE

---

\*  
\* \*

Monsieur UNTERLANDER Alex, Maire de HARTHAUSEN, s'est marié le 21 Juillet 1979 à Mademoiselle PLATZ Hannelore de NEUSTADT.

Le Conseil municipal d'UCHIZY lui a fait parvenir des fleurs avec ses félicitations.

-/-

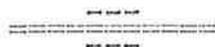
Monsieur UNTERLANDER a été réélu Maire de la Commune de HARTHAUSEN le 21 Juin 1979.

Nouveau conseil municipal

---

- |    |                       |       |                                |
|----|-----------------------|-------|--------------------------------|
| 1  | - UNTERLANDER Alex    | ..... | Commerçant                     |
| 2  | - EMMERING Alfred     | ..... | Cultivateur                    |
| 3  | - KAHLEBERGER Gerhard | ...   | Serrurier                      |
| 4  | - SENDEL Helmut       | ..... | Employé de banque              |
| 5  | - WEIHE Heinz         | ..... | Fonctionnaire au Ministère     |
| 6  | - THUM Karl           | ..... | Fonctionnaire d'administration |
| 7  | - REINEL Ludwig       | ..... | Maître d'école d'apprentissage |
| 8  | - GONNHEIMER Gerhard  | ..... | Professeur                     |
| 9  | - GORTZ Michael       | ..... | Professeur                     |
| 10 | - KELLER Willi        | ..... | Fonctionnaire                  |
| 11 | - LOFFLER Bruno       | ..... | Maître artisan                 |
| 12 | - HINZ Joachim        | ..... | Fonctionnaire                  |
| 13 | - BIRKLE Edgar        | ..... | Agriculteur                    |
| 14 | - LEHNER Karl         | ..... | Employé                        |
| 15 | - HOFSTETTER Willi    | ..... | Ingénieur des constructions.   |

H.J.



C O N S E I L   M U N I C I P A L

séance du 19.10.1979

Au cours de cette séance, l'Assemblée :

- 1) A APPROUVE le procès-verbal de la réunion du 22 Juin 1979.
- 2) A ADOPTE le budget supplémentaire 1979, à savoir :

- RECETTES		
section de FONCTIONNEMENT . . . . .		120.566,22
section d'INVESTISSEMENT		
- subvention reçue	: 4.423,00 )	
- excédent 1978	: 106.359,82 )	110.842,82
		<u>110.842,82</u>
	Total :	231.409,04

- DEPENSES		
section de FONCTIONNEMENT . . . . .		120.566,22
section d'INVESTISSEMENT		
- bâtiments communaux	: 39.403,00 )	
- assainissement	: 51.439,82 )	
- V.C. "A la Martine"	)	
- "En l'Orme"	: 20.000,00 )	110.842,82
		<u>110.842,82</u>
	Total :	231.409,04

3) N'A DONNE aucune suite à la demande de proposition pour le Conseil d'architecture.

- 4) A DECIDE :
  - a/ de demander à l'Association "Ecurie Beaufer" le remboursement des dégâts causés aux chemins ruraux par le rallye automobile du mois de mai dernier.
  - b/ de fixer en accord avec le corps enseignant au mardi de la Pentecôte, la journée de vacances supplémentaire aux écoles en 1980.
  - c/ de faire vérifier la chaudière du chauffage central de la mairie-école.
  - d/ de fêter la victoire du 11 Novembre 1918 dans les conditions habituelles.

- 5) A REFUSE :
  - a/ la demande d'un administré tendant à la pose de plaques avec numéros sur les maisons des particuliers.
  - b/ la prise en charge d'une dépense de matériel détérioré par un élève.

H. J.

.../...

6) A NOTER les commissions compétentes pour désigner les bois communaux susceptibles d'être exploités en 1979 et pour donner son avis sur la vente éventuelle d'une propriété située en prairie d'Arbigny.

7) A RENVOYER à une date ultérieure :

- a/ la demande de la location d'un terrain par une entreprise de vidange.
- b/ la distribution aux particuliers de sacs à ordures ménagères.
- c/ les modalités du ramassage du verre dans la Commune.

8) A PRIS CONNAISSANCE :

- a/ des intentions de la S.M.C.F. de supprimer le passage à niveau situé au pré Martin.
- b/ de l'avancement des travaux du lotissement communal situé à La Martine.
- c/ de la lettre de démission de la secrétaire de Mairie.

---

CEREMONIE du 11 Novembre 1979

=====

Au cours de la cérémonie du 11 Novembre 1979, Mr. H. JOSSERAND, maire, a procédé à la remise de 6 médailles :

- Mr. CORNU Henri médaille d'argent des sapeurs pompiers pour vingt ans accomplis au service de la Commune.

La médaille commémorative du maintien de l'ordre en ALGERIE avec agraffe ALGERIE :

- Mr. POURRET Louis pour 25 <sup>mois</sup> ans en A.F.N.
- Mr. ROCHEFFE Alphonse pour 25 <sup>ans</sup> ans en A.F.N.
- Mr. VERHEE Maurice Caporal pour 10 mois en A.F.N.
- Mr. HARPAUD André pour 20 mois en A.F.N.
- Mr. MATTEACIOLI J.B. pour 20 <sup>ans</sup> ans en A.F.N. au cours desquels il a obtenu en plus la croix de la valeur militaire avec étoile de Bronze, et une brillante citation.

Le Maire d'est fait le porte-parole du Conseil Municipal et de tous les amis de ces nouveaux décorés pour leur présenter ses vives félicitations.

Un vin d'honneur a été offert par la municipalité aux récipiendaires et aux nombreux participants à la cérémonie.

SEANCE DU 14 DECEMBRE 1979

---

Au cours de cette séance, l'Assemblée Communale

1° - a approuvé : le dernier procès-verbal du 19.10.1979

2° - a fixé :

- a) à 36 le nombre des tournées du ramassage des ordures ménagères pour 1980.
- b) à 50 F le montant de la portion de foin à distribuer aux ayants droits en juin 1980
- c) à 75,26 F le montant de la taxe d'affouage à rembourser à la Commune par les 17 agriculteurs exploitants eux-mêmes leur portion
- d) le montant de la dépense du chauffage central dû par la Directrice adjointe des Ecoles publiques, ainsi que sa part du montant de la consommation d'eau

3° - a décidé :

- de confier le plan des travaux du lotissement communal à un architecte extra muros
  - d'augmenter la location des garages à c/ du 1.10.79
  - d'augmenter les droits de place ainsi que les pesées de la bascule et ce à compter du 1.01.1980.
- À savoir :

- de 0 à 500 kg 5.00
- de 501 à 2 000 kg 8.00
- au delà de 2 000 kg 12.00

- ~~de~~ ramener à 26 heures la durée hebdomadaire de travail de la secrétaire de Mairie et de payer les deux personnes qui ont travaillé temporairement en Mairie pendant la vacance de cet emploi. H.J.

.../...

Conseil Municipal - Suite

4° - a pris connaissance :

- des articles devant paraître prochainement dans le bulletin municipal n° 5
- du plan d'occupation des sols devant prochainement être publié
- du partage des bois communaux devant être exploités en 1979-80, et a fixé à 6 F l'are le prix de ce bois
- des candidates (au nombre de 20) au poste vacant du secrétariat de Mairie ainsi que des conditions requises pour occuper cet emploi
- de la suppression en 1982 du passage à niveau aux Prés Martin
- de la liste des travaux décidés par l'Assemblée Communale et non encore réalisés.

5° - a refusé : La demande de location de friches communales.

=====

CONSCRITS - CLASSE 1980

=====

Les conscrits, classe 1980, se mettent en route pour remettre une cocarde aux classes en "O", et pour les inviter au banquet traditionnel qui aura lieu le 12 janvier 1980, chez Marcel ECHALIER, restaurant de la Gare.

Le soir, un bal, sous le chapiteau Cordier, sera animé par l'orchestre DAPNIS. Les conscrits invitent toute la jeunesse d'Uchizy et de la région à venir à cette soirée dansante.

BENOIT Catherine	THEVENARD Marie Ange
CLERC Philippe	TALMARD Marie France
LECUELLE Catherine	BELOT Pascale
MAZOYER Brigitte	BAUDRAS Emmanuel
PERRUSSET Didier	SCHMITT Marie Christine.
SALLET Martine	

V I V E N T   L E S   C L A S S E S   E N   " O "

=====

H.J.

DONS RETUS AU COURS DE L'ANNEE 1979

I) Compagnie des sapeurs pompiers

A l'occasion :

- des décès	Mme PICARD	50.00
	M. BERARDET	100.00
	M. COULON	200.00
	M. ROUGERIE	50.00
	M. PRADIER	100.00
	M. CORNU GAUDEZ	100.00
	M. BRESSIEUX	125.00
- des mariages	M.Mme BERNOLLIN THEVENARD	139.00
	M. Mme TALMARD COTON	40.00
	M.Mme GRAND GAUDEZ	135.90
	M.Mme ROLLET SALLET	91.85
- Divers	M. P. BERTOLINI	100.00
	Les Amis de la musique	50.00
	M. M. Echaliier	250.00
	M. JACQUIER	50.00
	Crédit Agricole	100.00
	Mme CHAMBARD	100.00

II) Bureau d'aide sociale

A l'occasion :

- Décès de M. A. COULON	100.00
- Mariages BERNOLLIN THEVENARD	132.00
- GRAND GAUDEZ	21.70
- CAVET DAUFRAY	50.00
- ROLLET SALLET	183.00
- Anonyme	100.00
- Vente brochures Uchizy	70.00
- Mme CHAMBARD	100.00
- Crédit Agricole	100.00

H.J.

.../...

III) Coopérative scolaire

Famille SALIET	100.00
Boule Sarrasine	10.00
Crédit Agricole	75.00
Mme CHERVIER	100.00
Famille COULON	100.00
Anonyme	40.00
Société de chasse	100.00
Mme PERDRIX (Gratay)	50.00
M. BOURGEOIS Robert	10.00
Mme CANARD	20.00
Mariage PRADIER GAUTHIER	115.00
M. CHAFFURIN	20.00
Mariage TALMARD COTTON	50.00
M. CHACHUAT	50.00
Mariage ROLLET SALLET	81.80
M. CORNU-TRAIT Marcel	150.00

IV) Club du troisième âge

Anonyme	40.00
Famille LOMBARD	100.00
M. CHERVIER	200.00
M. PARIOT	40.00
Mariage TALMARD COTTON	40.00
Mariage GRAND GAUDEZ	135.90
M. ROCHETTE	50.00
Mlle DOTHAL	20.00
Médaillés du 11 novembre	100.00
Boule Sarrasine	50.00
Mme CHAMBARD	100.00
M. CORNU-TRAIT Marcel	150.00
Buchaille Perrusset	50.00
M. BOUGET	100.00

La Compagnie des Sapeurs Pompiers, les membres du B.A.S. le trésorier de la coopérative scolaire et la Présidente du Club du 3e âge, remercient vivement leurs généreux donateurs et leur assurent de toutes leur affection et dévouement.

H.J.

A N N E E 1 9 7 9

ETAT-CIVIL

=====

Mariages -

Alain Jean BERNARDIN et Marie Ange THEVENARD - le 3.03.1979  
François Yves GRAND et Martine GAUDEZ - le 21.7.1979  
Jean TALMARD et Chantal COTON - le 21.7.1979  
Michel ROLLET et Chantal SALLET - le 25.8.1979

Nous présentons à tous ces jeunes couples nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

Naissances -

Sylvain BRUNET - le 2.5.1979  
Laure JANNET - le 4.4.1979  
Amélie GRAVALLON - le 5.6.1979

Toutes nos félicitations aux heureux parents et bonne santé aux bébés.

DECES -

Ernest PICARD - le 7.01.1979 à l'âge de 71 ans  
Marie Louise COULON Veuve BERNARDET - le 27.02.1979 à l'âge de 87 ans  
Perrine GILLET Veuve ROUGERIE - le 1.03.1979 à l'âge de 84 ans  
Haroutioum KASPARION - le 12.03.1979 à l'âge de 67 ans  
Lucien PRADIER - le 1.04.1979 à l'âge de 87 ans  
Félicie GAUDEZ Veuve CORNU - le 20.04.1979 à l'âge de 84 ans  
Madeleine JACQUARD épouse LABOEUF - le 12.06.1979 à l'âge de 56 ans  
Louis BRESSIEUX - le 13.08.1979 à l'âge de 65 ans  
Rose DOTHAL - le 29.08.1979 à l'âge de 70 ans  
Claude JACOBÉ - le 25.09.1979 à l'âge de 78 ans  
Maruis BARRAUD - le 29.09.1979 à l'âge de 74 ans  
Maria BUCHILLET - le 29.09.1979 à l'âge de 85 ans  
Georges DELPHIN - le 29.09.1979 à l'âge de 57 ans  
Louis CROPET - le 23.11.1979 à l'âge de 71 ans  
Robert FOURNAU - le 21.12.1979 à l'âge de 70 ans

Nous présentons aux familles en deuil nos sincères condoléances et nous leur assurons toute notre affection.

H.J.

Affichage sauvage -

Les textes prévoient :

1°) que nul ne peut faire de publicité sur un immeuble bâti ou non, sans l'autorisation du propriétaire. Cette disposition importante s'applique bien entendu aux bâtiments publics et aux dépendances des services publics (immeubles, ponts routiers ou SNCF, transformateurs EDF, supports téléphoniques ou électriques, abris d'arrêts d'autobus par exemple).

2°) que l'apposition d'affiches, placards ou papillons sur les signaux règlementaires et leurs supports ainsi que sur tous autres équipements intéressant la circulation routière, cette interdiction s'appliquant également aux arbres et trottoirs bordant les chaussées.

- / -

Désignation et mise en place d'un correspondant départemental de Médiateur -

Le Médiateur reçoit, dans les conditions indiquées ci-après, les réclamations des administrés relatives au fonctionnement des administrations de l'Etat, des collectivités publiques territoriales, des établissements publics et de tout autre organisme investi d'une mission de service public.

La demande ne doit pas concerner un différend entre une administration et un fonctionnaire en activité.

La saisine du Médiateur n'interrompt pas les délais de recours, notamment devant les juridictions compétentes.

Pour régler les affaires des particuliers, le Médiateur peut :

- recommander une solution permettant un règlement en équité de la situation du requérant,
- intervenir auprès d'une administration qui a pu gagner un procès pour qu'elle se montre bienveillante ; si, au contraire, elle l'a perdu, la saisir pour qu'elle exécute la décision du juge,
- faire modifier la réglementation ou les instructions, si cela apparaît souhaitable.

Sur proposition de l'autorité préfectorale, le Médiateur a désigné comme correspondant pour le département, M. Pierre PRINSAT, Chargé de mission à l'Environnement (Préfecture de Saône-et-Loire - Tél. : 38.21.00 - poste 641).

A ce titre, ce dernier est placé directement sous l'autorité du Médiateur.

H.J.

o o o

o o o

o o o

BALS et SPECTACLES

- Obligations incombant aux organisateurs de bals ou spectacles divers en matière de sécurité sociale -

Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire attire l'attention des organisateurs de bals et spectacles (groupements, comités des fêtes associations) sur les obligations qui leur incombent en ce qui concerne le versement des cotisations sociales dues au titre des artistes ou musiciens qu'ils engagent à l'occasion de leurs diverses manifestations.

Les artistes ou musiciens sont reconnus salariés par la Loi du 26 décembre 1969.

Recueil des Actes Administratifs n° 16 du 15.08.1979.

- // -

Les ANNIVERSAIRES de MARIAGE.

On ignore souvent le nom de chaque anniversaire de mariage à l'exception des grandes dates : noces d'argent, noces d'or..

Voici donc le détail de ces appellations.

1 an : coton	28 ans : nickel
2 ans : cuir	29 ans : velours
3 ans : froment	30 ans : perle
4 ans : cire	31 ans : basane
5 ans : bois	32 ans : cuivre
6 ans : chypre	33 ans : porphyre
7 ans : laine	34 ans : ambre
8 ans : coquelicot	35 ans : rubis
9 ans : faïence	36 ans : mousseline
10 ans : étain	37 ans : papier
11 ans : corail	38 ans : mercure
12 ans : soie	39 ans : crêpe
13 ans : muguet	40 ans : émeraude
14 ans : plomb	41 ans : fer
15 ans : cristal	42 ans : nacre
16 ans : saphir	43 ans : flanelle
17 ans : rose	44 ans : topaze
18 ans : turquoise	45 ans : vermeil
19 ans : cretonne	46 ans : lavande
20 ans : porcelaine	47 ans : cachemire
21 ans : opale	48 ans : améthyste
22 ans : bronze	49 ans : cèdre
23 ans : béryl	50 ans : or
24 ans : salin	60 ans : diamant
25 ans : argent	70 ans : platine
26 ans : jade	75 ans : albâtre
27 ans : acajou	80 ans : chêne

Assurance maladie -- Retraites ou pensions --

Permanences du 1er Octobre 1979  
au 31 Mars 1980

- 1) CHALON s/ SAONE : Caisse Primaire, du lundi au jeudi,  
de 9 h à 12 H. et de 13 h à 16 h.30.
- 2) MACON : Caisse Primaire, chaque semaine,  
le mercredi et le jeudi,  
de 8 h.30 à 12 h. et de 14 h à 16 h.30
- 3) TOURNUS : Palais de Justice, chaque semaine,  
le jeudi de 9 h à 11 h 30.

---

Fonds spécial d'Allocation Vieillesse --

Les bénéficiaires de l'allocation spéciale de vieillesse peuvent obtenir des aides supplémentaires de la part de la Caisse des dépôts et consignations, à savoir :

- Aide ménagère à domicile.
- Entretien et amélioration de l'habitat.
- Aide financière à la suite d'accident, de vol, d'incendie...  
ou pour couvrir des frais d'équipement (chauffage, vêtements,  
équipement ménager de première nécessité).
- Participation aux frais occasionnés par des séjours de  
convalescence ou à l'occasion de vacances.

H. J.

o o o

o o o                      o o o

LA VIE à UCHIZY en 1979

---

JANVIER -

Mardi 9 : réunion C.U.M.A.  
Vendredi 19 : Réunion Comité de Jumelage  
Vendredi 26 : Réunion Comité des Fêtes

FEVRIER -

Dimanche 4 : Réunion Union Sportive  
Réunion Caisse chirurgicale  
Mardi 6 : Réunion Comité Cycliste  
Jeu di 8 : Réunion Parti Communiste  
Dimanche 11 : Réunion Caisse chirurgicale  
Vendredi 16 : Réunion Conseil Municipal  
Dimanche 18 : Réunion des Anciens Prisonniers de Guerre  
Jeudi 22 : Réunion Crédit Agricole  
Dimanche 25 : Réunion Syndicat d'élevage  
Vendredi 23 : Réunion Conseil Municipal  
Mercredi 28 : Réunion Comité de Jumelage

MARS -

Dimanche 4 : Réunion La Boule Sarrasine  
Mardi 6 : Réunion Comité de Jumelage  
Mardi 13 : Réunion Cours d'Allemand  
Mardi 20 : Réunion Cours d'Allemand  
Vendredi 30 : Réunion les Amis de la Musique

AVRIL -

Mardi 3 : Réunion Comité de Jumelage Cours d'Allemand  
Mercredi 4 : Réunion Comité de Jumelage  
Dimanche 8 : Réunion Anciens Prisonniers de Guerre  
Vendredi 13 : Réunion Ecurie Beaufer  
Samedi 14 : Réunion Comité de Jumelage  
Lundi 23 : Réunion Comité de Jumelage  
Mardi 24 : Réunion Cours d'Allemand  
Jeudi 26 : Réunion Syndicat d'élevage  
Dimanche 29 : Réunion Mutuelles Bétail  
Lundi 30 : Réunion les Amis de la Musique

MAI -

Jeudi 3 : Réunion Comité de Jumelage  
Vendredi 4 : Réunion Comité de Jumelage  
Mardi 8 : Réunion Cours d'Allemand  
Jeudi 10 : Réunion Syndicat Agricole  
Mardi 15 : Réunion Cours d'Allemand  
Jeudi 17 : Réunion Société de Chasse  
Mardi 22 : Réunion Cours d'Allemand  
Mardi 29 : Réunion Cours d'Allemand

JUIN -

Mardi 5 : Réunion Cours d'Allemand  
Vendredi 8 : Réunion Ecurie Beaufer  
Mardi 12 : Réunion Cours d'Allemand  
Lundi 18 : Réunion Assurances du Sud Est  
Mardi 19 : Réunion Cours d'Allemand  
Vendredi 22 : Réunion du Conseil Municipal  
Vendredi 22 : Réunion du Parti Communiste  
Samedi 23 : Réunion Syndicat des producteurs de fruits  
Mardi 26 : Réunion Cours d'Allemand  
Mercredi 27 : Réunion des Locataires des Jardins

JUILLET -

Vendredi 27 : Réunion des Locataires des jardins

AOUT -

Mercredi 29 : Réunion Comité de Jumelage  
Jeudi 30 : Réunion Société de Chasse

SEPTEMBRE -

Mardi 11 : Réunion Comité Cycliste et Cours d'Allemand  
Jeudi 13 : Réunion Crédit Agricole  
Dimanche 16 : Réunion Société de Chasse  
Vendredi 21 : Réunion Société de Chasse

OCTOBRE -

Vendredi 26 : Réunion Comité de Jumelage  
Mardi 30 : Réunion Cours d'Allemand  
Vendredi 19 : Réunion du Conseil Municipal

NOVEMBRE -

Mardi 6 : Réunion Cours d'Allemand  
Vendredi 9 : Réunion Comité Cycliste  
Jeudi 8 : Réunion Les Jardins familiaux  
Vendredi 9 : Réunion du Parti Communiste  
Mardi 13 : Réunion Cours d'Allemand  
Mardi 20 : Réunion Cours d'Allemand  
Samedi 24 : Réunion Les Noces d'Uchizy  
Mardi 27 : Réunion Cours d'Allemand

DECEMBRE -

Mardi 4 : Réunion Cours d'Allemand  
Jeudi 6 : Réunion Crédit Agricole  
Mardi 11 : Réunion Cours d'Allemand  
Vendredi 14 : Réunion Conseil Municipal  
Dimanche 16 : Réunion Bureau d'Aide Sociale et  
Anciens prisonniers de Guerre  
Mardi 18 : Réunion Cours d'Allemand

## d'HISTOIRE

ANCIENNE;

-----

## APRES PARIS, PLOTTES ...

Le village de PLOTTES fut brûlé 4 fois aux "Ecroix" au cours des luttes entre catholiques et protestants (16<sup>ème</sup> siècle). Les habitants fatigués de reconstruire leur village si souvent décidèrent, afin d'être protégés, de s'établir sous les murs du château(fort qui existait depuis plusieurs siècles puisque en 1295 Pierre Le Berberet en était le châtelain, pour l'abbé de TOURNUS. Alors, PONCENAT, grand capitaine (protestant) qui avait déjà pris le château de MONTBELLET (1562) vint assiéger celui de PLOTTES en le bombardant de la montagne du "Foy" où l'artillerie avait pris position et brûla une cinquième fois le village.

C'est à ce moment que HENRI IV voulant réunir toutes ses forces sous PARIS demandait à PONCENAT de s'y rendre dans le plus bref délai possible. La tradition nous rapporte que le chef calviniste fit répondre au roi qu'il voulait d'abord prendre PLOTTES. Alors HENRI IV de dire : " Après PARIS, PLOTTES" Réponse demeurée légendaire dans le pays.

H.J.

---

INFORMATIONS DIVERSES

1° - ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères seront à partir du 1er janvier 1980 rassemblées obligatoirement :

- a) soit dans des poubelles
- b) soit dans des sacs en plastique

En ce qui concerne les sacs en plastique, ceux-ci seront distribués gratuitement aux usagers par les soins des services municipaux (en faire la demande).

Ce système de ramassage qui n'est pas nouveau, est en harmonie avec l'hygiène publique d'une part, et d'autre part les personnes chargées de ce service sont avant tout des êtres humains comme tout le monde. Ils ont droit à nos égards pour effectuer un service aussi peu intéressant. Il faut donc leur faciliter la tâche.

Merci pour ceux qui le comprendront.

2° - RECYCLAGE DU VERRE A PARTIR DU 1er JANVIER 1980

Afin de remédier en quelque sorte au gaspillage du verre, le Conseil Municipal a décidé de procéder à ce ramassage au sein de la Commune.

QUELS VERRES SONT CONCERNES ?

Tous les verres creux (bouteilles, flacons, bocaux, pots, bonbonnes).

NE DOIT PAS ETRE PRIS AU RAMASSAGE :

Ampoules, ficelles, bouchons, vaisselle plastique, néon.

Il est indispensable pour ce ramassage de débarrasser les verres de tous les éléments étrangers : capsules, bouchons.

Les habitants de la Commune intéressés par ce service voudront bien le signaler en Mairie entre le 1er et le 16 janvier 1980 où toutes instructions complémentaires leur seront données, et notamment quant à la date de ramassage.

H.J.

DERIDONS-NOUS un peu ....

Un petit garçon assiste, pour la première fois, à un mariage. Il demande à sa maman :

- qui c'est la femme tout en blanc ?
- c'est la mariée.
- Pourquoi qu'elle est tout en blanc ?
- Parce qu'elle est heureuse ... Et que le blanc est la couleur du bonheur, de la joie, de la gaieté.
- Ben alors, dit naïvement le petit garçon, pourquoi que le marié, lui, il est tout en noir.

- // -

Dernièrement à UCHIZY, une dame se met en colère :  
"Tous les hommes sont des idiots".

- " Non, répond son époux, quelques-uns restent célibataires ".

- // -

Au cours des vacances, au National 6, une petite fille, appartenant à une famille protestante, avait fait la connaissance d'un gamin de son âge.

Ils se promenaient au bord de la Saône quand la fillette proposa :

- On se baigne ?
- D'accord, répond son petit copain.

Et, en quelques secondes, tous deux se trouvent nus comme des vers.

- Eh bien, fait le garçon, qu'est-ce que tu as à me regarder comme ça.
- Je n'aurais jamais cru, dit la fillette, qu'il pourrait y avoir tant de différence entre les protestants et les catholiques.

H.J.

ooo

ooo

ooo

